

	PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19 Mise à jour SAISON 2021-2022
ACTIVITE	PATCHWORK
Type de pratique	Individuelle Collective
<u>Référent COVID</u>	L'Animateur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
Documents de référence	Les mesures sanitaires, dont le port du masque et la présentation du passe sanitaire sont régis par des mesures nationales et/ou préfectorales susceptibles d'évolution. Les adhérents et les animateurs seront informés des changements, et le site www.arbr.fr onglet COVID sera mis à jour.
<u>Protocole Elève</u> - Passe Sanitaire et Pièce d'Identité - Masque - Gel Hydro-alcoolique (Gel HA) - Ses matériels/ fournitures	Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente, de déplacement et pendant le cours. L'élève : <ul style="list-style-type: none"> - Arrive à l'heure et attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que l'Animateur vienne ouvrir la porte d'entrée ; - présente son Passe Sanitaire à l'Animateur et a sur lui une pièce d'identité, en cas de contrôle par une personne habilitée ; - Monte directement à l'étage en évitant les croisements dans l'escalier; - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA avant de s'installer en salle ; - S'installe en respectant les règles de distanciation ; - Dépose ses effets personnels sur le dossier de sa chaise - A la fin du cours, quitte rapidement la salle, ne stationne ni dans l'escalier, ni dans le hall. - Utilise uniquement le sanitaire (WC) dédié ;
<u>Protocole Animateur</u> - Passe Sanitaire et Pièce d'Identité - Masque - Gel HA - Ses matériels/fournitures - Fiche de présence ARBR - Registre Mairie si présent	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour l'Animateur et il : <ul style="list-style-type: none"> - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA au début et à la fin de chaque cours ; - Verrouille et déverrouille la porte d'entrée ; - Vérifie la validité du Passe Sanitaire de chaque participant ; - S'assure du lavage des mains par les adhérents ; - Positionne les emplacements des élèves en respectant les règles de distanciation - Renseigne cours par cours la fiche de présence des élèves ; le Registre d'occupation des salles si présent - Aère la salle à chaque fin de cours.
<u>Protocole Matériel</u> - Désinfectant virucide - Papier essuie-tout	L'animateur organise avec ses élèves la désinfection des matériels et mobiliers mis à disposition des adhérents avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) en fin de cours.
<u>Protocole locaux</u>	Salle municipale Séquoia - entretien par la Ville d'Orvault
Date et Version du document	V2 – 01 Janvier 2022
Signatures	 L'ARBR le Professeur